



Extrait du registre des délibérations du conseil municipal
Séance du 24 septembre 2026

Nombre de membres

Afférents : 29

Présents : 26

Qui ont pris au vote : 28

L'an deux mille vingt-six et le vingt-quatre du mois de septembre à 19 heures, le Conseil municipal de la commune de Sausset-les-Pins, s'est réuni à la Salle des Arts et de la Culture, sur la convocation qui lui a été adressée par le maire, conformément à l'article L 2121-10, du Code général des collectivités territoriales, sous la présidence de Monsieur Maxime MARCHAND, Maire.

Etaient présents à cette assemblée :

Maxime MARCHAND, Maire,

Les adjoints : M. Jean-Louis LABOURAYRE, Mme Christelle BURRIAT, M. Serge AMBAN, Mme Elisabeth MARAÏNI, M. Anthony BICCHIERAI, Mme Julie SAVI, M. Stéphane DETRAY,

Les conseillers municipaux :

Mme Mirielle CORTE, Mme Elisabeth MASSARDIER, Mme Marie Antoinette BENESIU, M. Jacques SABATIER, Mme Christine BEAULIEU, M. Jean-Michel TIRABASSI, M. Alain ZYPINOGLU, Mme Valérie WILLEMART, Mme Judith AGOPIAN BESSE, M. François VILLAESCUA, Mme Aurélie GHIGHI, M. Thomas ARDUIN, Mme Pascale BISCAY, Mme Nathalie MRAKIC, Mme Valérie MASSON CROUZET, M. Philippe PELEYROL, M. Jean-Charles VARGAS, Mme Christel MASSE.

Excusés, avaient donné procuration :

Mme Marie-Laure WALTHER à M. Jean-Louis LABOURAYRE

M. Eduard VINCENT à Mme Elisabeth MARAÏNI

Absente : Mme Laura ESENTATO

A été nommé secrétaire : M. Thomas ARDUIN

DELIBERATION N° 2026-09-05

Nomenclature ACTES 5.3

Création d'une commission extra-municipale : ENVIRONNEMENT

Le Conseil municipal,

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2121-29 et suivants,

VU la volonté de la commune de renforcer la participation des habitants et des acteurs locaux à la réflexion sur les enjeux environnementaux et l'amélioration du cadre de vie.

CONSIDERANT que les enjeux liés à la biodiversité, aux espaces naturels, à la végétalisation, aux mobilités douces, au bien-être animal, à l'adaptation au changement climatique et plus largement, à la qualité du cadre de vie, constituent des enjeux d'intérêt communal ;

CONSIDERANT l'intérêt de favoriser la participation des citoyens, des associations locales et des personnes disposant de compétences ou d'une expertise particulière aux réflexions conduites par la commune ;

CONSIDERANT que l'article L. 2143-2 du Code général des collectivités territoriales permet au Conseil municipal de créer des comités consultatifs sur tout problème d'intérêt communal, comprenant notamment des personnes extérieures au Conseil municipal ;

CONSIDERANT que cette instance aura un rôle exclusivement consultatif et propositionnel et qu'elle ne disposera d'aucun pouvoir de décision ;

CONSIDERANT qu'une organisation souple par groupes de travail thématiques permettra d'adapter la participation des membres aux projets et aux besoins de la commune.

Et après en avoir délibéré,

Envoyé en préfecture le 25/09/2026

Reçu en préfecture le 25/09/2026

Publié le

ID : 013-211301049-20260924-DEL2026_09_05-DE



DECIDE de créer une Commission extra-municipale : « Environnement ».

Le Maire,
Maxime MARCHAND



VOTE :

Pour : UNANIMITE

Contre :

Abstention :

Rapporteur : Mme BURRIAT

DELIBERATION N° 2026-09-05

Objet : Création d'une commission extra-municipale : ENVIRONNEMENT

NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHESE

Dans le cadre de sa politique en faveur de la préservation de l'environnement, de l'amélioration du cadre de vie et de l'adaptation du territoire au changement climatique, la commune souhaite renforcer la participation des habitants, des associations locales et des personnes qualifiées à la réflexion sur les projets et actions municipaux.

Il est ainsi proposé de créer une Commission extra-municipale Environnement, constituée sous la forme d'un comité consultatif, destinée à favoriser les échanges, la concertation et l'émergence de propositions entre les élus, les services municipaux, les citoyens, les associations et les personnes disposant d'une expertise particulière.

La Commission pourra s'organiser autour de plusieurs groupes de travail thématiques, notamment consacrés à la biodiversité, aux espaces naturels et à la végétalisation, au cadre de vie, aux mobilités, au bien-être animal, ainsi qu'à l'adaptation au changement climatique. D'autres thématiques pourront être créées en fonction des besoins et des projets de la commune.

La Commission pourra être sollicitée sur certains projets, formuler des observations et propositions, contribuer à la réflexion sur les politiques environnementales communales et participer à l'émergence d'actions. Elle ne disposera d'aucun pouvoir décisionnel et ne se substituera pas aux compétences du Maire, du Conseil municipal ou des services municipaux.

Afin de conserver une organisation souple, les modalités pratiques de fonctionnement seront précisées dans une charte de fonctionnement, élaborée avec les membres lors de la première réunion. Celle-ci pourra notamment définir les modalités de participation, l'organisation des réunions, la désignation des référents, les conditions de consultation et de restitution des travaux ainsi que les principes de respect et de bienveillance dans les échanges.

Cette organisation doit permettre de créer un cadre de participation citoyenne souple, évolutif et opérationnel, permettant à chacun de s'investir sur les thématiques qui l'intéressent, tout en apportant une expertise et un regard complémentaire aux réflexions conduites par la commune.

La commission sera composée de :

Elus de la majorité :

- Maxime MARCHAND
- Christelle BURRIAT
- Christine BEAULIEU
- Edouard VINCENT
- Valerie WILLEMART
- Serge AMBAN
- Stéphane DETRAY

Elus de l'opposition :

- (liste Ensemble préservons Sausset) Pascale BISCAY (titulaire)
- (liste Unis pour notre village) Philippe PELEYROL

Envoyé en préfecture le 25/09/2026

Reçu en préfecture le 25/09/2026

Publié le

Nathalie MR



ID : 013-211301049-20260924-DEL2026_09_05-DE

Associations :

- Les Perles de la Côte Bleue
- Madame FURON Joelle
- Monsieur REVERT Pierre
- Madame BERNARDON Cécile

Sausset en transition

- Lise DUBUY
- Frédéric BERTRAND
- Patricia LOPEZ

Un bout de terre pour tout le monde :

- Jean François LESCURE
- Corinne MAURY

Chat Sans Toi

- Dominique PAUL

Ecoute ta planète

- Corinne ROUX

Vélo club Côte Bleue

- Richard PAUL

Citoyens

- Robin Rolland
- Linda LESCUYER
- Delphine LAVAUD
- Mary-Christine CAMPANA
- Robin GOIX
- Elodie TRACLET
- Hélène FORGET,
- Sandrine FIGUIE,
- Alain BAYOL

Peuvent être également invités des intervenants extérieurs à titre d'expert afin de recueillir des informations sur des points précis, ainsi que des élus de la majorité au titre de leur délégation.